Junot
Location & Gestion

BARÈME DES PRESTATIONS

SARL CARIOCA
Siège social : 23 bis, avenue Junot - 75018 Paris
Tél. : 01 42 55 95 28 - location@junot.fr / gestion@junot.fr
Siret : 833 924 228 00012 - **T.V.A.** : FR 09 833 924 228 - **CPI** 7501 2018 000 032 722
Garantie Financière Transaction : 110, esplanade de la Défense - 92931 La Défense cedex
Garantie Financière Gestion : LLOYD'S France SAS - 8/10, rue Lamennais - 75008 Paris

HONORAIRES DE VENTE
à la charge du vendeur

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 100 000 €	10 %
De 100 001 € à 300 000 €	6 %
À partir de 300 001 €	5 %

HONORAIRES DE LOCATION
à la charge du locataire

1. Bail vide ou meublé soumis à la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989
- Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction du bail : 12 € TTC/m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3 € TTC/m²

2. Bail soumis au Code Civil (résidence secondaire et bail société)
- Honoraires : 10 % HT (12 % TTC) du loyer annuel Hors Charges

HONORAIRES DE LOCATION
à la charge du bailleur

Honoraires de négociation, de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail et de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 8 % HT (9,60 % TTC) du loyer annuel Charges Comprises

HONORAIRES DE GESTION

Honoraires sur les encaissements hors dépôt de garantie : 6 % HT (7,20 % TTC)